

20.05.2011 – 13:30 Uhr

L'ASTAG veut aménager les routes avec le produit RPLP

Bern (ots) -

L'ASTAG exige l'application conséquente du principe de causalité au sein de tous les modes de transport. Les délégués de l'ASTAG réunis à St. Gall ont donc clairement rejeté l'initiative ATE ainsi que le contre-projet du Conseil fédéral. «Il est grand temps que nous bénéficions des mêmes conditions», a précisé Adrian Amstutz, président central de l'ASTAG. C'est pourquoi le produit RPLP doit être utilisé pour la construction des routes. L'ASTAG peut compter sur le soutien de l'Union suisse des arts et métiers usam. En tant qu'orateur invité, le président de l'usam Bruno Zuppiger a clairement mis en garde contre de nouvelles taxes et de nouveaux impôts en soulignant «le préjudice économique engendré par la politique d'obstruction».

Désormais, il convient d'appliquer strictement le principe de causalité dans le cadre du financement des transports. Il est en effet inacceptable que seul le transport routier couvre tous ses coûts, y compris les coûts externes à plus de 100 % en présentant ainsi la couverture des coûts la plus élevée de tous les moyens de transport. Les délégués de l'Association suisse des transports routiers ASTAG ont donc exigé, lors de leur assemblée générale à St. Gall, que la vérité des coûts soit également appliquée au rail. «Il faut mettre définitivement un terme aux béquilles financières étatiques et aux subventions croisées de la route au rail», selon le président central Adrian Amstutz qui a ajouté: «Il est grand temps que nous bénéficions des mêmes conditions!» Chaque mode de transport doit subvenir à ses propres besoins.

Le produit RPLP pour la route!

L'initiative ATE mâtinée d'idéologie «Pour les transports publics» ainsi que le contre-projet du Conseil fédéral qui veulent extorquer au transport routier encore plus d'argent que cela est le cas aujourd'hui, sont donc rejetés en bloc. Surtout, il n'est pas question que les recettes provenant de la redevance poids lourds liée aux prestations (RPLP) soit utilisées de façon durable pour un fonds d'infrastructure ferroviaire voulu par les autorités concernées. «Le produit RPLP doit être utilisé pour la route», a déclaré Adrian Amstutz. A l'origine, la RPLP avait été introduite pour des raisons écologiques. Pas question donc qu'elle soit transformée en simple redevance fiscale après que les entreprises de transport aient investi des milliards pour acquérir des véhicules modernes. «Nous n'acceptons aucun impôt supplémentaire prélevé sur le dos de l'économie, de l'industrie et de la population!» Au lieu de cela, et comme cela se fait dans d'autres pays, le transport routier doit être libéré de certains coûts et de certaines contraintes administratives et être enfin reconnu pour ce qu'il est, à savoir un pilier efficace de l'économie suisse. «Le transport routier est indispensable pour l'approvisionnement, l'enlèvement des déchets et la micro-distribution!» C'est pourquoi l'aménagement des infrastructures routières en fonction des besoins est indispensable dans les cantons et les communes - aménagement financé par le produit RPLP!

Soutien de l'usam

En tant qu'orateur invité, le conseiller national Bruno Zuppiger, président de l'Union suisse des arts et métiers, a mis en garde contre des interventions étatiques et des obstacles administratifs supplémentaires à l'encontre du transport routier. «Fin, on arrête tout! Pas de nouveaux impôts, de nouvelles redevances ou de nouvelles taxes, pas d'augmentation des droits d'entrée sur les carburants, pas d'augmentation de la vignette!» Le préjudice économique provoqué par une politique d'obstruction erronée est important et inutile. Il suffit de penser aux embouteillages. Le président de l'usam Zuppiger exige donc instamment que l'on se distance de la politique de mobilité du ministre de l'obstruction Leuenberger appliquée jusqu'ici. Quant à la formation, il faut cesser de la rendre toujours plus difficile en lui imposant constamment de nouvelles obligations: «L'ASTAG se plaint à juste titre du danger que les réglementations toujours plus sévères font courir à la formation des chauffeurs. La relève est de plus en plus difficile à trouver pour un métier de plus en plus académisé.» Et la conclusion de Zuppiger sur les dernières idées en date des autorités est très explicite: «La politique suisse de la mobilité n'est pas uniquement victime d'un petit refroidissement, mais bien d'une maladie chronique.»

Nouveaux membres d'honneur: Hans Fischer et Jakob Meier

Ont été nommés membres d'honneur de l'ASTAG Hans Fischer, président de longue date de la section des Grisons, ainsi que Jakob Meier, président de longue date du groupe professionnel collectage de lait. Hans Fischer, ce

«vieux routier de l'ASTAG» de Coire faisait déjà partie des membres fondateurs de l'ASTAG en 1979 et il a marqué la branche des transports routiers en tant que président de diverses commissions et groupes professionnels durant des décennies. Grâce à son idée consistant à élaborer un indice des coûts de transport et à le reconduire année après année, Hans Fischer a rendu d'immenses services tant au transport routier qu'à l'ASTAG. Quant à Jakob Meier, il a contribué durant presque 28 ans à ce que les "transporteurs de lait" puissent se faire entendre au-delà des murs de l'association, par exemple en intégrant les représentants des producteurs de lait dans le comité du groupe professionnel. Les deux nouveaux membres d'honneur ont fait partie durant des années du comité central de l'ASTAG.

Contact:

ASTAG Association suisse des transports routiers
Michael Gehrken
Tél. 079 613 75 64

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100001880/100625365> abgerufen werden.